

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE  
LA MRC DES LAURENTIDES**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

31 décembre 2022

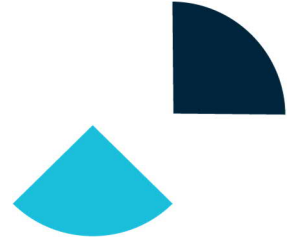
# **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES**

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

31 décembre 2022

### **TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Revenus d'activités et de développement	11
Annexe B - Charges d'activités et de développement	11
Annexe C - Exploitation	11



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, A.E.N.C.N.L.*<sup>1</sup>

Sainte-Agathe-des-Monts  
Le 4 avril 2023

<sup>1</sup> Par FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A103888

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Contributions de la MRC		
Gouvernement du Québec	780 444 \$	658 904 \$
Municipalités	476 400	440 000
	1 256 844	1 098 904
Services Québec	64 808	67 419
Revenus d'activités et de développement (annexe A)	38 288	17 238
Revenus de services	130 805	199 700
Intérêts	12 667	2 260
Revenus administratifs ou autres	45 968	49 026
	1 549 380	1 434 547
<b>CHARGES</b>		
Charges d'activités et de développement (annexe B)	94 065	51 018
Exploitation (annexe C)	1 270 148	1 179 530
Programmes d'aide	138 618	87 930
Amortissements	2 220	3 126
	1 505 051	1 321 604
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>44 329 \$</b>	<b>112 943 \$</b>

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Fonds de fonction- nement	Investi en immobili- sations	2022 Total	2021 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	197 086 \$	7 825 \$	204 911 \$	91 968 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	46 549	(2 220)	44 329	112 943
<b>SOLDE À LA FIN</b>	243 635 \$	5 605 \$	249 240 \$	204 911 \$

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## BILAN

31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	912 995 \$	794 721 \$
Débiteurs (note 3)	70 681	70 505
Charges payées d'avance	8 500	-
	992 176	865 226
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	5 605	7 825
	997 781 \$	873 051 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	128 381 \$	152 341 \$
Contributions reportées (note 6)	620 160	515 799
	748 541	668 140
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	5 605	7 825
Non affecté	243 635	197 086
	249 240	204 911
	997 781 \$	873 051 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	44 329 \$	112 943 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 220	3 126
	46 549	116 069
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	71 725	361 550
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	118 274	477 619
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	794 721	317 102
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	912 995 \$	794 721 \$

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2022

---

### 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme offre différents programmes d'aide et de soutien au développement économique de la MRC des Laurentides.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### **Comptabilisation des produits et des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2022

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres débiteurs.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

#### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### 3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	14 002 \$	5 218 \$
Avances à d'autres organismes	33 253	32 750
Services Québec	23 426	32 520
Taxes	-	17
	<b>70 681 \$</b>	<b>70 505 \$</b>

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2022

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	44 994 \$	43 977 \$	1 017 \$	1 271 \$
Équipement informatique	138 681	134 093	4 588	6 554
	183 675 \$	178 070 \$	5 605 \$	7 825 \$

### 5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	12 299 \$	20 955 \$
Salaires	83 628	86 174
Retenues à la source	24 655	43 926
Taxes	3 449	-
Frais courus	4 350	1 286
	128 381 \$	152 341 \$

### 6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des fonds reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir des charges de fonctionnement ou des projets spéciaux de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans les contributions reportées sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	515 799 \$	144 574 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(379 121)	(109 308)
Plus : Contributions reçues pour l'exercice suivant	483 482	480 533
Solde à la fin	620 160 \$	515 799 \$

### 7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé par bail. Au 31 décembre 2022, le solde de l'engagement est de 3 150 \$ et est payable au cours du prochain exercice.

# CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DES LAURENTIDES

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

	2022	2021
<b>ANNEXE A - REVENUS D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		
Développement local	31 194 \$	2 000 \$
Activités et formations	7 094	15 238
	38 288 \$	17 238 \$

---

## ANNEXE B - CHARGES D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT

Activités promotionnelles	5 717 \$	5 991 \$
Informations stratégiques	12 652	7 198
Développement local	36 360	900
Activités et formations	17 286	19 766
Emploi et attraction	22 050	17 163
	94 065 \$	51 018 \$

---

## ANNEXE C - EXPLOITATION

Salaires et charges sociales	1 073 674 \$	1 082 992 \$
Contractuels	73 693	12 740
Assurances	4 129	3 844
Cotisations et affiliations	5 818	4 687
Entretien général	2 561	-
Formation	15 619	3 463
Fournitures de bureau et papeterie	7 769	8 400
Frais bancaires et intérêts	503	669
Frais de déplacements	22 897	15 498
Frais de représentation	5 700	4 793
Location d'équipement	20 091	14 222
Publicité et promotion	12 221	8 233
Services professionnels	19 052	13 721
Taxes et permis	36	96
Télécommunications	6 385	6 172
	1 270 148 \$	1 179 530 \$

---